

CAR E MARE Expertises

Cabinet d'Expertises en Automobiles

Route du stade Allée des fleurs

20600 FURIANI

Tél. : 04 95 33 78 09 - Fax : 04 95 33 68 86

E-mail : caremare@orange.fr

MISSION D'EXPERTISE V.E.

(Véhicule endommagé)

Suite à l'interdiction de circuler mis en place sur mon certificat d'immatriculation à l'issue d'une expertise qui a eu lieu sur mon véhicule le par le cabinet
Je vous serai gré de procéder au suivi des travaux sur mon véhicule.

Dans le cadre de cette procédure,

- 1) Un expert en automobile doit être mandaté par le propriétaire du véhicule concerné, **avant les travaux**, pour le suivi des réparations ainsi que leur réception.
- 2) Cet expert devra suivre les réparations. Le propriétaire du véhicule pourra prendre connaissance s'il le souhaite de la fiche de liaison qui formalise ce suivi.
- 3) Enfin, après avoir effectué et validé les contrôles de sécurité finaux, il délivrera un certificat de conformité permettant de lever l'interdiction de circuler du véhicule.

Déficiences déclenchant la procédure

- CA 3** : Déformation importante de la carrosserie (longeron, plancher, passage de roue, châssis, traverses)
- DI 3** : Déformation importante de la direction (colonne, crémaillère ou boîtier, biellettes, timonerie)
- LS 3** : Déformation importante d'éléments de liaison au sol (berceau, éléments de suspension, essieu, jantes)
- SP 4** : Dysfonctionnement, mauvaise fixation comprise, d'éléments de sécurité des personnes (ceintures, coussins gonflables, prétentionneurs, boîtiers de commande).

J'ai l'obligation de mandater un expert en automobile inscrit sur la Liste Nationale et qualifié « VE » pour le suivi des travaux. Pour cela je vous retourne le mandat ci-dessous complété.

Mandat :

Mlle/Mme/Mr.....propriétaire du véhicule ou personne dûment autorisée :
Véhicule..... immatriculé

Mandate ce jour .../.../....le cabinet suivant :
Pour le suivi des réparations dans le cadre de la procédure VE.

Honoraires : **250 € TTC** (hors Contrôle technique)

Signature du propriétaire :

Cachet du cabinet d'expertise :

CAR E MARE Expertises
Cabinet d'Expertises en Automobiles
Route du stade Allée des fleurs
20600 FURIANI
Tél. : 04 95 33 78 09 - Fax : 04 95 33 68 86
E-mail : caremare@orange.fr